

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 0046027

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1259

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NASR SALAH

Date de naissance : 01.01.1952

Adresse : 54e 33 N° 36 ALIAI - OULFA - CASA

Tél. : 06 62 80 73 55

Total des frais engagés : # 3980,30 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15.04.2023

Nom et prénom du malade : NASR SALAH Age : 71

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 15/04/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/04/10/23	3		300 DH	Dr LA ALI N Professeur en odontologie 13, Boulevard Abdelmoumen Casablanca Tél: 05 22 33 46 00 / 05 22 99 00 15

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr LA ALI N 13, Boulevard Abdelmoumen Casablanca Tél: 05 22 33 46 00 / 05 22 99 00 15	15/04/10/23	180.20

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

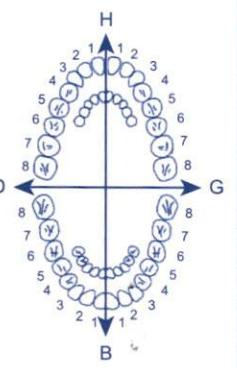
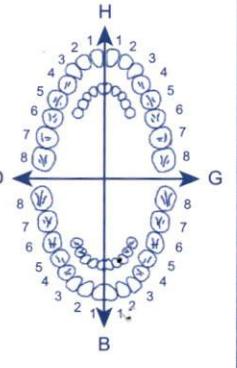
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE TWINKLE 121, TWIN CENTER Angle de Bd Al Massira et Khadra et Zerktour CASABLANCA	25/04/10/23					3500.00

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	
D	21433552 00000000 11433553	B		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS      VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie  
Maladies et Chirurgie des Yeux  
Ex Professeur à la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de CASABLANCA  
EX Attachée au CHU de Nantes (France)  
Microchirurgie de l'Oeil  
Strabisme - Phacoemulsification  
Angiographie - Laser - Lentilles de contact  
Chirurgie Réfractive  
Agrée en Médecine Aero spaciele

# الأستاذة لعويسى . ن

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

أستاذة جامعية بكلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

ملحقة سابقا بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكة الوعائية - جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة الحول

Casablanca, le :

15-4-2023

NASR Sabath

Exp: 05  
PPV: 30 DH 30

30.30



165.50

sur Cervix  
x 100

180.20

- oculist

Age 31

x 3 mois



Dr. LAOUISSI Nadia  
Professeur en ophtalmologie  
76, Boulevard Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia Casablanca  
Tél.: 05 22 99 46 00 / 05 22 99 00 15

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1<sup>ère</sup> Etage - Casablanca

Tél. : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15

# Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie  
Maladies et Chirurgie des Yeux  
Ex Professeur à la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de CASABLANCA  
EX Attachée au CHU de Nantes (France)  
Microchirurgie de l'Oeil  
Strabisme - Phacoemulsification  
Angiographie - Laser - Lentilles de contact  
Chirurgie Réfractive  
Agrée en Médecine Aero spatiale

## الأستاذة لعويسى . ن

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

أستاذة جامعية بكلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي ببنانت (فرنسا)

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة المول

Casablanca, le : ..... 15-4-023

NASR Slaoui

en visite 2 jours

OD: (90° - 1) +1,25

OG: (70° - 1) +1

VL / ODG -1,00 -3

OPTIQUE TWIN CENTER S.C.S  
121, TWIN CENTER Angle de Bd.  
Al Massira El Khadra et Zerkoune  
CASABLANCA

Dr. LAOUISSI Nadia  
Professeur en ophtalmologie  
76, Boulevard Abdelmoumen  
Res Koutoubia Casablanca  
Tel: 05 22 99 46 00 / 05 22 99 00 15

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1<sup>ère</sup> Etage - Casablanca

Tél. : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15



**OPTIQUE TWIN CENTER**

**بصريات توين صونتر**



OPTICIENNE, OPTOMÉTRISTE  
DIPLÔMÉE DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR  
D'OPTOMÉTRIE ET D'OPTIQUE DE  
CONTACT - BRUXELLES (I.O.R.T)

إختصاصية في البصريات والعدسات اللاصقة  
الخريج من المعهد العالي للبصريات  
(I.O.R.T) بروكسل

FACTURE N° : 08409

CLIENT : Nasr salah

DATE : 25/06/2008

DOCTEUR:

QTS	NOMENCL	DESIGNATION	PRIX
1		MONT moutain	600
	TYPE VERRE	organfer photog. aut velles	
1/1	V.L	OD = (90° - 1) + 1,25 OG = (70° - 1) + 1	600 600
		ADD :	
1	MONT	moutain	600
	TYPE VERRE	organfer blanc amincie aut velles 1,6	
1/1	V.P	OD: (90° - 1) + 4,85 OG: (70° - 1) + 4	550 550
		NET A PAYER	3500.00

MODE REGLEMENT:

ESR

Arrêtée la présente Facture à la Somme de : Tous mille cinq cent Dirhams

Dont T.V.A 20% : 583,30

OPTIQUE TWIN CENTER S.C.S  
121, TWIN-CENTER Angle de la Bd.  
Al Massira El Khadra et Zekrouni  
CASABLANCA

Dirhams

ICE: 000168272000039

121, Twin Center - RDC - CASABLANCA

Tél. : 05.22.95.80.26 - Fax : 05.22.95.80.27

I.F. : 01003944 - R.C. : 93865001 - Patente : 35716001

INPE 095002093